



ASSOCIATION PROFESSIONNELLE  
DES NOTAIRES DU QUÉBEC

L'APNQ est heureuse d'accueillir l'Honorable Pierre J. Dalphond\* lors d'une conférence portant sur le projet de loi C-78.

Lors de cette conférence qui se tiendra 1<sup>er</sup> novembre 2019 à l'auditorium du BAnQ du Vieux-Montréal (535, avenue Viger Est, Montréal), le sénateur Dalphond vous entretiendra sur les différentes modifications mises de l'avant par ce projet de loi.

- Introduction de critères spécifiques à la détermination de l'intérêt de l'enfant;
- Ajout d'une définition de la violence familiale;
- Modernisation de la terminologie;
- Création d'un nouveau mode de fixation du montant des aliments pour enfant;
- Reconnaissance du droit de divorcer dans les deux langues officielles.

La conférence débutera à 8h30. L'APNQ vous convie cependant dès 7h30 puisqu'un déjeuner vous sera offert.

L'emplacement est facile d'accès par les métros Berri-UQAM et Champ-de-Mars et du stationnement se trouve à distance de marche.

Le coût pour les membres de l'APNQ est de 30 \$ plus taxes (inscription sur leur site internet) alors qu'il est de 50\$ plus taxes pour les non-membres (inscription au 450-904-2767)

Participez en grand nombre !

\* ancien juge de la Cour d'appel et parrain du projet de loi C-78 au Sénat